

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 MARS 2011

N° 2 – 27 / 2011 : COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe Zones d'activités pour l'exercice 2010.

Ce budget fait apparaître les résultats suivants :

- en section de fonctionnement :

* dépenses pour un montant de 28 482,80 € dont un déficit de 6,74 €,

* recettes pour un montant de 1 054 791,71 €,

- en section d'investissement :

* dépenses pour un montant de 6 718 270,04 € dont un déficit reporté de 5 017 783,76 €,

* recettes pour un montant de 110 623,54 €.

La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 1 026 308,91 €.

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 6 607 646,50 €.

Le Président, conformément à la loi, quitte la séance.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 28 février 2011,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 1^{er} mars 2011,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✎ **PROCEDE** au vote du compte administratif du budget annexe Assainissement collectif pour l'exercice 2010.

✎ **APPROUVE** l'ensemble des opérations du compte administratif du budget annexe Assainissement collectif.

✎ **AUTORISE** l'inscription au budget primitif des reports de crédits d'investissement, soit :

en dépenses : 90 949,25 €

en recettes : 90 949,25 €

↪ **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 Mars 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE